



**ATELIER D'APPRENTISSAGE DU CODE :
CREER SES ANIMATIONS ET JEUX AVEC SCRATCH,
En partenariat avec MAGIC MAKERS,
De lundi 23 à vendredi 27 août 2021**

Chers parents,

EPIN est heureux de proposer **aux futurs élèves de 6^e, ainsi qu'à nos élèves actuellement en classe de 6^{ème} et 5^{ème}** un stage de programmation informatique, en partenariat avec [Magic Makers](https://www.magicmakers.fr/), pendant la dernière semaine des grandes vacances, de **lundi 23 à vendredi 27 août 2021**.

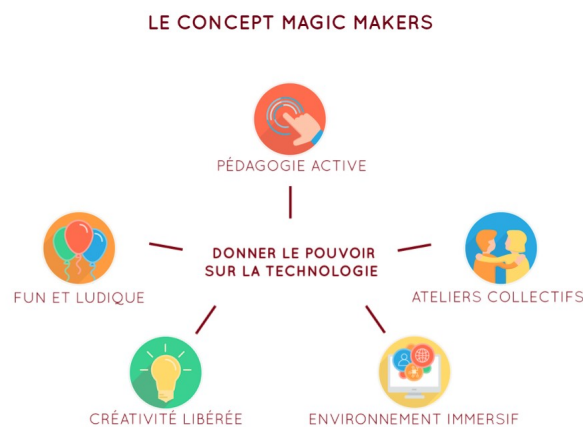


Au programme : tous les matins de **9h30 à 12h30, soient 15h sur la semaine**, les élèves vont :

- concevoir un jeu vidéo grâce à une fiche de conception
- apprendre les bases de la logique de la programmation (boucle, condition, variable...) et créer des algorithmes simples et complexes
- personnaliser leur jeu : décors, personnages, sons, points de vie...

Ce stage **s'adresse à tous les élèves** qui le souhaitent, qu'ils soient **novices ou qu'ils aient déjà des notions de programmation**.

Plus d'informations sur ce lien : <https://www.magicmakers.fr/>



Nathalie SCHNEIDESCH
Cheffe d'établissement

Bérénice BEAUGÉ
Responsable pédagogique pour le collège



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU STAGE DE PROGRAMMATION « Créer ses animations et jeux avec Scratch »

De lundi 23 à vendredi 27 août 2021

À renvoyer par courriel à bbeauge@epin.fr ou à remettre au secrétariat

Je, soussigné(e) :,
responsable de :, élève en classe de :,
ou futur(e) élève de Sixième, souhaite inscrire mon enfant :

au stage se déroulant du 23 au 27 août, tous les matins de 9h30 à 12h30, soit 15h de stage sur la semaine, au tarif de 220€

J'ai bien noté que toute inscription est définitive et que le stage ne pourra ouvrir qu'avec un nombre minimum d'inscriptions.

Merci de joindre un chèque à l'ordre du Collège EPIN, toute inscription n'est confirmée qu'à réception du règlement.

Nous vous remercions de bien vouloir noter les éléments suivants :

- Les places sont limitées et attribuées par ordre de réponse.
- Toute inscription est définitive : un mail de confirmation vous sera envoyé après bonne réception du coupon réponse ET du règlement (par chèque exclusivement).
- L'inscription à une activité annexe constitue un engagement financier pour l'ensemble du stage : si un élève cesse de participer au stage, le montant de celui-ci ne pourra faire l'objet d'un remboursement.
- EPIN se réserve le droit de reporter ou d'annuler un stage si le quota minimum d'inscriptions n'était pas atteint ou en cas de force majeure.
- Pour des raisons d'hygiène, les élèves ne pourront pas rester à EPIN en dehors des heures du stage.
- Le stage se déroulera dans le respect du protocole sanitaire mis en place à EPIN.

Signature du (des) responsable(s) :

Date :

.....

.....